AVIS AUX SOUSCRIPTEURS

DU JOURNAL INTITULÉ:

L'AMI DU ROI,

DES FRANÇOIS, DE L'ORDRE ET SUR-TOUT DE LA VÉRITÉ.

Cet ouvrage a reçu du public, dès le premier moment de sa naissance, l'accueil le plus distingué. Il y a peu d'exemples dans la littérature d'un succès plus complet & plus rapide. A peine le titre a-t-il été annoncé, qu'une foule de bons François se sont empressés de souscrire pour un journal destiné à défendre les plus chers intérêts de la patrie, & les principes les plus essentiels au bonheur de la société. L'auteur, animé par les suffrages unanimes des honnêtes gens & des vrais patriotes, bravoit les clameurs des factieux, & mépriſoit les outrages de quelques calomniateurs obscurs; mais il a trouvé des ennemis redoutables dans ceux même qui avoient été chargés de l'impression & de la distribution de son ouvrage. Il est bien triste, sans doute, que les gens de lettres soient dans la dépendance de ceux qui, par la nature de leurs fonctions, ne sont & ne doivent être que leurs commis. Pourquoi faut-il que le commerce des productions de l'esprit soit souillé par des vues sordides & par les viles manœuvres de la cupidité?

Nous ne dévoilerons point ici cette foule de procédés injustes, honteux pour la littérature & affligeants pour les ames honnêtes: nous voudrions pouvoir nous mettre à l'abri de la vexation, sans accuser personne. Il suffit que le public sache que l'auteur de L'AMI DU ROI, accablé depuis deux mois de chagrins & de dégoûts, qui souvent lui ont fait tomber la plume des mains, pouvant à peine arracher le plus modique salaire de ses peines, & se voyant sur le point d'être entièrement dépouillé par des marchands avides de la propriété la plus précieuse & la plus sacrée qu'il y ait dans le monde, celle de ses pensées, a pris enfin le parti d'indiquer un autre bureau à ses souscripteurs, d'être lui-même son libraire, & de ne plus avoir recours à des mains étrangères qui font payer si cher leurs services. Depuis le 6 du mois d'août il a cessé absolument de travailler pour des hommes qui dévoroient le fruit de son travail, & les lecteurs attentifs ont pu s'appercevoir du changement de rédacteur.

Et M. l'abbé Royou, qui jusqu'ici avoit jugé à propos de garder l'anonyme, déclare donc qu'il est l'auteur de la principale & de la plus intéressante partie du journal intitulé *l'Ami du Roi, &c.* qu'il va le continuer sur le même ton & dans les mêmes principes que le public a paru goûter jusqu'ici, & qu'il sera désormais secondé dans cette entreprise par les mêmes gens de lettres qui ont contribué à soutenir avec lui l'ouvrage périodique de feu M. Fréron, connu sous le nom *d'Année littéraire.* C'est bien moins sur ses foibles talens, qu'il fonde ses espérances pour le succès de son journal, que sur le mérite distingué de ses associés.

Mais ce ne sera plus chez les sieurs *Crapart & Briand* qu'il faudra souscrire pour *l'Ami du Roi.*

Le bureau des souscriptions est désormais ouvert rue Saint-André-des-Arcs, nº. 37., au coin de la rue de l'Eperon, au premier.

C'est là que doivent s'adresser ceux qui sont jaloux de conserver le même journal pour lequel ils avoient d'abord souscrit, & dont ils avoient paru satisfaits, le journal de *l'Ami du Roi, &c.* composé *par les véritables continuateurs de Fréron.*

Nous croyons même que les souscripteurs qui ont déjà souscrit ou renouvellé leur abonnement chez les sieurs Crapart & Briand pour *l'Ami du Roi, &c. par les continuateurs de Fréron*, sont en droit de redemander le prix de leur souscription, puisqu'il est impossible à ces libraires de leur fournir l'ouvrage qu'ils desirent & qu'ils ont eu intention de se procurer. Ces libraires pourront bien fournir un journal du même titre, mais non pas fait par les mêmes auteurs.

Ce n'est pas sans raison qu'on rappelle & qu'on invoque aujourd'hui ce nom de *Fréron*, que la haine & la vengeance de quelques écrivains se sont envain efforcées de flétrir. C'est *Fréron* qui seul a prévu & annoncé depuis long-temps les maux dont nous sommes maintenant la proie; c'est lui qui n'a cessé de combattre cette secte meurtrière & destructive, qui dans quelques années est venue à bout de renverser un empire florissant depuis quatorze siècles. C'est lui qui s'est élevé constamment contre cette funeste & ridicule *anglomanie*, si propre à dénaturer notre caractère national. C'est lui qui nous crioit sans relâche que cette fausse & orgueilleuse philosophie étoit aussi ennemie du trône que de l'autel, qu'elle vouloit ramener la

barbarie & régner sur des ruines. On ne l'a point écouté. Abandonné par ceux même qui avoient le plus d'intérêt à le soutenir, il a péri victime de son patriotisme ; & ses derniers regards ont vu le triomphe des ennemis de l'état. Les grands, les ministres, les gens en place, &c. aveuglés par le luxe & la prospérité, ont été dupes des vaines déclamations de ces sophistes. Ils ont accueilli & réchauffé dans leur sein les serpens qui devoient le déchirer. Mais quand une fois ces belles phrases dont ils s'amusoient ont passé des livres dans la société, quand on s'est avisé de réaliser & de mettre en pratique ces dangereuses rêveries, alors le prestige s'est évanoui, tout le monde a ouvert les yeux, alors on a rendu à Fréron une justice inutile & tardive ; les partisans, les protecteurs de la moderne philosophie la détestent aujourd'hui, en contemplant ses œuvres.

Tous les établissemens utiles, monumens de la piété, de la sagesse, du patriotisme de nos aïeux, sont détruits, ou sur le point de l'être ; le commerce & les arts sont anéantis, tous les canaux de la richesse publique obstrués. A force de raisonnement & de métaphysique on est parvenu à obscurcir les premières notions du juste & de l'injuste, & jusqu'aux plus simples lumières du bon sens. Les crimes sont érigés en vertus, & les vertus en crimes. Après avoir tant crié contre le fanatisme religieux, nous sommes tombés dans le fanatisme national, plus aveugle encore, plus féroce, & sur-tout plus terrible dans ses conséquences, puisqu'il renverse les fondemens de la société. On viole impunément les propriétés les plus sacrées ; les biens, l'honneur & la vie des meilleurs citoyens sont à la merci d'une foule de brigands qui les outragent, les pillent, les assassinent au nom de la nation, indignée de tant d'attentats dont elle est la victime, au nom de la constitution, qui les proscrit. Le mot de liberté retentit de toutes parts, & les honnêtes gens gémissent sous le despotisme le plus avilissant, & depuis un an ils ont éprouvé plus d'injustices, de vexations, & de violences, que les plus cruels tyrans n'en ont commis pendant tout leur régne. La liberté n'existe que pour ceux qui n'ont rien à perdre ; c'est cette espèce d'hommes qui forme aujourd'hui l'opinion publique ; qui, par son active influence, provoque ou annulle à son gré les loix, protège ou fait trembler les législateurs ; & l'on n'apperçoit point de terme à ces maux, parce que le lien social est rompu, parce que les loix sont inutiles si on ne les exécute pas, & que les loix ne peuvent jamais être exécutées chez un peuple qui n'a ni religion, ni mœurs ; tels sont les fruits amers de la philosophie.

Personne n'a plus d'horreur que nous pour le despotisme & la tyrannie. Nous adorons la véritable liberté, qui n'est autre chose que l'obéissance aux loix ; & c'est aussi pour soutenir la liberté & les loix que nous avons pris la plume. Notre titre indique assez notre objet & nos fonctions, & nous ferons tous nos efforts pour en remplir toute l'étendue.

Nous serons LES AMIS DU ROI, en combattant tous les principes qui peuvent dénaturer la monarchie Françoise, & la faire dégénérer en démocratie ; en nous élevant avec force contre tout ce qui tendroit à affoiblir l'autorité royale & le respect dû au chef de la nation revêtu du pouvoir exécutif suprême.

Amis des François, nous les exhorterons à conserver leur loyauté, leur franchise, leurs principes d'honneur, la douceur & l'aménité de leurs mœurs, la gaieté & les graces qui leur sont propres, & sur-tout cet amour pour leurs Rois qui dans leurs cœurs doit se confondre avec l'amour de la patrie.

Amis de l'ordre, nous réclamerons contre cette foule de nouveaux abus qui s'introduisent déjà dans la nouvelle constitution ; parce qu'en changeant le gouvernement, on n'a ni changé les hommes, ni détruit les passions ; nous protesterons contre toute confusion de pouvoirs réunis dans la même assemblée, qui détruiroit essentiellement la liberté & la constitution. Nous rappellerons sans cesse les maux de l'anarchie, les désordres produits par la licence effrénée de la presse. Nous invoquerons la vengeance des loix contre les insurrections, les violences, les brigandages, les assassinats, les libelles incendiaires & calomnieux, les excès de toute espèce qui se commettent de toutes parts au mépris des décrets de l'assemblée, & auxquels l'assemblée se contente d'opposer d'autres décrets pour lesquels on n'a pas plus d'égard.

Enfin, nous ferons *sur-tout* éclater notre zèle & notre *amour pour la vérité*, en démasquant l'imposture & la calomnie qui semblent aujourd'hui s'attacher aux hommes les plus distingués par leurs vertus & par leurs talens ; nous tâcherons de désabuser le public de ces contes absurdes & dangereux dont on l'empoisonne ; nous aurons soin de réfuter ces mensonges impudens que l'on crie dans toutes les rues, dont l'objet est de répandre des terreurs paniques, de soulever le peuple, & d'entretenir l'aigreur & la fermentation dans tous les esprits ; pour donner l'exemple du respect qu'on doit à la vérité, nous n'offrirons à nos lecteurs que des nouvelles authentiques dont nous pourrons garantir la certitude. Nos opinions seront toujours dictées par la plus scrupuleuse impartialité ; & le tableau que nous tracerons de l'assemblée nationale ne sera jamais défiguré par la passion & par les préjugés.

Nous le répétons donc, ceux qui voudront se procurer *l'Ami du Roi*, &c. composé *par les continuateurs de Fréron*, auront soin de souscrire rue Saint-André-des-Arcs, N°. 37, au premier, au coin de la rue de l'Eperon.

Le prix de la Souscription pour la Province est de 33 liv. pour un an ; 18 liv. pour six mois ; 10 liv. pour trois mois. Pour Paris 30 liv. pour un an ; 16 liv. pour six mois ; 9 liv. pour trois mois.

MM. les Libraires de Province ; MM. les Directeurs des Affiches auront la remise de 2 liv. pour un an ; 1 liv. pour six mois & pour trois mois, *à la charge d'affranchir le port des lettres & de l'argent*, cette condition est de rigueur. *Toutes les lettres qui ne seront pas affranchies seront mises au rebut.*

On prie les personnes à qui ce Prospectus parviendra, de le faire circuler.

Le N° Ier de ce Journal paroîtra au 1er Septembre prochain ; il sera du même format & caracteres que l'ancien *Ami du Roi* ; il se distribuera tous les jours avec plus d'exactitude & de régularité que chez les sieurs Crapart & Briand.

A PARIS, de l'Imprimerie de la Veuve HERISSANT, rue Neuve-Notre-Dame. 1789.